

19 décembre 2005

Sommaire

[Les Arts et la Ville à la une](#)

[Actualités culturelles](#)

[Politiques, ententes et plans d'action](#)

[Patrimoine](#)

[Francophonie](#)

[Scène internationale](#)

Mode d'emploi

Un simple clic sur les titres du sommaire vous permet d'accéder à la rubrique correspondante !

Vous pouvez consulter le document en version PDF que vous trouverez, en pièce jointe, sous l'onglet en forme de trombone ou en bas de page.

Les Arts et la Ville à la une

Bienvenue au nouveau membre

Les Arts et la Ville souhaite la bienvenue dans son réseau au Conseil québécois des arts médiatiques.

Actualités culturelles

Quelles sont les positions des partis fédéraux en matière de culture ?

La campagne électorale fédérale est officiellement lancée. On entend parler d'unité nationale, de commandites, des CPE, des États-Unis, d'impôt, d'armée, mais bien peu de culture. La Conférence canadienne des arts (CCA) propose de mettre en lumière, tout au long de la campagne électorale fédérale, la place de la culture dans les débats des partis. Visitez le site Internet de la **CCA** pour en apprendre davantage sur la grande oubliée des débats électoraux.

Source : Site Internet de la Conférence canadienne des arts

Les enseignants renoncent « pour toujours » au boycott

Le boycottage des activités culturelles est terminé et ne pourra plus être utilisé comme moyen de pression par les enseignants des écoles primaires et secondaires du Québec. Le 14 décembre dernier, l'approbation unanime des députés de l'Assemblée nationale d'« accueillir » le *Manifeste pour la fréquentation des arts de la scène par la jeunesse*, signé par 21 vieux routiers des planches et préparé par la Coalition des arts de la scène, était la première étape d'une importante victoire pour le milieu culturel et la jeunesse québécoise. Le lendemain, 15 décembre, on apprenait l'inscription de l'activité culturelle à la tâche de l'enseignant dans l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et la Fédération des syndicats de l'enseignement. Ainsi, selon l'entente, les activités culturelles « font partie intégrante de la tâche des enseignants ». Le gouvernement accepte également de compenser ces derniers pour le temps supplémentaire que pourrait occasionner leur participation aux activités culturelles et, de plus, les représentants des enseignants se sont « engagés à ne plus tenir d'actions concertées au détriment de la culture ».

Sources : Stéphane Baillargeon, *L'Assemblée nationale appuie le manifeste des 21*, Le Devoir, 15 décembre 2005 / **Communiqué** publié par le Conseil québécois du théâtre, 16 décembre 2005.

Ne s'appellera plus terroir qui le veut !

Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, a présenté récemment à l'Assemblée nationale le projet de loi 137 qui vise à resserrer l'encadrement des produits du terroir par la mise en place du Conseil des appellations et des termes valorisants. La loi prévoit donner au Conseil le mandat d'inspecter, de saisir ou d'imposer des amendes aux fabricants de produits qui abusent des terminologies telles que biologique, artisanal, du terroir, fermier, régional, etc.

Source : *Québec fait le ménage dans les produits du terroir*, Cyberpresse, 7 décembre 2005

Des chiffres et des lettres

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a révélé récemment les résultats de *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. Selon cette enquête, 60 % des Québécois de 16 ans et plus ont de la difficulté avec la lecture et les chiffres pour traiter l'information de la vie quotidienne, comme les soldes bancaires ou le calcul d'un pourboire, par exemple. Au Canada, cette proportion est de 40 %. Pour des chiffres plus réjouissants, l'enquête révèle une légère amélioration des compétences en littératie de la population québécoise depuis la dernière enquête. L'augmentation générale du niveau de scolarité des jeunes serait une explication. Selon Statistique Canada, la littératie est plus qu'une simple mesure des compétences en lecture, elle sert à évaluer la façon dont les adultes utilisent l'information écrite pour fonctionner.

Sources : Annie Morin, *Les Québécois pas très à l'aise avec les lettres et les chiffres*, Le Soleil, 1^{er} décembre 2005 / Pierre Foglia, *Le Canada babebibobu*, Le Presse, 8 décembre 2005

Les nouveautés de l'Observatoire de la culture et des communications

L'**Observatoire de la culture et des communications du Québec** a rendu public ses plus récentes données sur les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, les éditeurs de périodiques culturels et les organismes de production en danse, en musique et en théâtre.

Source : Site Internet de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec

Un outil électronique linguistique pour parfaire sa maîtrise de la langue française

Un nouvel outil électronique intitulé *Des médias et des mots* vient de paraître. Conçu d'abord pour les journalistes, à la demande de la Table de concertation sur la qualité de la langue dans les médias, le document est susceptible d'intéresser toute personne soucieuse de parfaire sa connaissance du français. *Des médias et des mots* consiste en une série d'exercices linguistiques interactifs. Pour tester vos connaissances : <http://catifq.usherbrooke.ca/didacticielmedia/>

Source : Communiqué publié par le ministère de la Culture et des Communications, 2 décembre 2005

Vous vous intéressez à l'éducation artistique ?

Le dernier bulletin de Hill Stratégies Recherche vient tout juste de paraître. Dans ce numéro, la Société de recherche canadienne propose des comptes rendus de rapports sur l'éducation artistique au Canada et aux États-Unis, y compris des études sur l'éducation musicale, les musées et les bibliothèques, l'état de l'éducation artistique dans les écoles en Amérique du Nord et le financement de l'éducation artistique par les fondations. Cliquez sur le lien pour consulter le dernier bulletin *Recherches sur les arts*.

Source : *Recherches sur les arts*, vol. 4 n° 7

Des sous pour la formation en métiers d'art !

À l'occasion de l'ouverture du 50^e Salon des métiers d'art du Québec, la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, a annoncé une augmentation de 750 000 \$, soit 250 000 \$ par année pendant trois ans, de l'enveloppe destinée au programme d'aide aux écoles-ateliers en métiers d'art administré par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Le gouvernement du Québec finance depuis 1984 le réseau des neuf écoles-ateliers en métiers d'art, et il le fait depuis 1996 par la SODEC, pour leurs activités de recherche, de diffusion et de soutien au milieu professionnel.

Source : Communiqué publié par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1^{er} décembre 2005

Une vie culturelle collégiale en déclin ?

Même s'il souffre des coupes des transferts fédéraux en éducation, le Réseau intercollégial des activités socio-culturelles du Québec (RIASQ) demeure la colonne vertébrale de la vie étudiante dans quelque 165 cégeps de la province. Initiateur de Cégeps en spectacle, du Circuit intercollégial d'improvisation, de l'Exposition intercollégiale d'art plastique, du Festival intercollégial de danse, du Festival intercollégial de théâtre et du Concours intercollégial d'écriture dramatique, le RIASQ, qui fête cette année son 10^e anniversaire, tient à bout de bras une vie culturelle essentielle à la réussite scolaire, selon le président de la Fédération des cégeps, Gaétan Boucher.

Source : Louise-Maude Rioux-Souci, *Le RIASQ célèbre ses 10 ans*, Le Devoir, 7 décembre 2005

Deux concours d'art public dans la métropole

Montréal a annoncé récemment la tenue de deux concours d'art public qui permettront d'accroître le patrimoine d'œuvres d'art de la Ville et d'améliorer l'identité visuelle de ses paysages urbains. Le premier concours est destiné au parc Pierre-Elliott-Trudeau dans l'arrondissement Outremont. L'œuvre sera installée près de l'entrée principale du Centre communautaire et de loisirs intergénérationnels. La seconde œuvre, quant à elle, pourra être admirée au Jardin botanique. C'est pour marquer son 75^e anniversaire que le jardin montréalais a développé un concours d'œuvre d'art public en collaboration avec le Bureau d'art public de la Ville. Cette œuvre viendra enrichir la collection permanente du Jardin botanique qui compte déjà neuf sculptures permanentes.

Source : Communiqués publiés par la Ville de Montréal, 14 décembre

Le Salon du livre de Québec perd un appui financier

En chute libre depuis quatre ans, les subventions du Bureau de la Capitale-Nationale destinées au Salon international du livre de Québec seront, cette année, abolies. Passant de 25 000 \$ il y a quatre ans à 15 000 \$ l'an dernier, le Salon se voit privé de ce dernier appui financier, ce qui aura pour effet d'occulter la dimension culturelle de l'événement, qui se voulait plus qu'une foire commerciale. Le Salon devra également augmenter son prix d'entrée de 50 %, c'est-à-dire de 2 \$ à 3 \$. Le ministre Després souligne que cette subvention était ponctuelle pour permettre une relance de l'événement à la suite d'une période difficile... Selon les propos du ministre, le Salon international du livre de Québec a repris son erre d'aller et n'a plus besoin de cette subvention.

Source : *Subvention de 15 000 \$ coupée*, Le Soleil, 3 décembre 2005

Bonne nouvelle pour les bibliothèques en Outaouais

Le ministère de la Culture et des Communications a octroyé récemment une aide financière de 550 126 \$ au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais pour l'année 2005-2006. Cette somme, qui profitera aux résidents de 55 municipalités de la région, est versée en vertu du programme Soutien aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques qui permet d'établir et de maintenir un réseau de bibliothèques publiques de qualité dans les municipalités québécoises situées en milieu rural.

Source : Communiqué publié par le ministère de la Culture et des Communications, 13 décembre 2005

Politiques, ententes et plans d'action

Une politique archéologique en Haute-Côte-Nord

Afin de reconnaître son important potentiel archéologique, dont 13 sites sur 136 sont à protéger, la MRC de la Haute-Côte-Nord étudie la possibilité d'adopter une politique de protection du patrimoine archéologique. Cette politique permettrait à la MRC de définir les grandes orientations en matière d'inventaire, de sensibilisation, de conservation et de mise en valeur, en plus de réglementer les interventions sur les sites patrimoniaux archéologiques sur le territoire.

Source : Paul Pygeon, *la MRC songe à une politique archéologique*, Plein jour Haute-Côte-Nord, 11 novembre 2005

Un deuxième plan d'action pour la MRC Nicolet-Yamaska

La MRC Nicolet-Yamaska vient d'adopter le deuxième plan d'action de sa politique culturelle mise sur pied en 2001. Entre 1998 et 2004, plus de un million de dollars ont été investis dans le secteur culturel grâce à l'Entente de développement culturel et au Pacte rural, ce qui représente la création ou le maintien de 39 emplois. La négociation pour un renouvellement de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec est également à l'agenda de la MRC.

Source : Marcel Aubry, *Politique culturelle, la MRC adopte son second plan d'action*, Le Nouvelliste, 2 décembre 2005

Une politique culturelle pour la commission scolaire de Portneuf

Pour faire une plus grande place à la culture dans ses écoles, la commission scolaire de Portneuf vient de lancer sa politique culturelle, répondant, par le fait même, à l'une des cinq grandes orientations de son Plan stratégique 2004-2007. En s'associant aux groupes et aux organismes culturels de la région, la commission scolaire souhaite exercer une influence positive sur le développement intellectuel des jeunes, une condition essentielle à la réussite scolaire. Un comité culturel instauré dans chacune des écoles veillera à ce qu'une place importante soit accordée à la langue, à l'histoire, aux sciences et technologies, au développement de la personne et aux arts, par le contact direct avec les œuvres, les auteurs, les artistes et les lieux culturels.

Source : Alain Turgeon, *Plus de place à la culture dans les écoles, la CS de Portneuf a lancé sa politique culturelle*, Courrier de Portneuf, 13 novembre 2005

Nouveau-Brunswick : Edmundston adopte une politique d'art public

Le conseil municipal de la ville d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, vient d'adopter une procédure officielle pour intégrer les arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites municipaux. Edmundston devient ainsi la seconde ville du Nouveau-Brunswick, tout juste après Moncton, à se doter d'une procédure lui permettant de réserver 1 % du budget de toute nouvelle construction et rénovation d'édifice à l'intégration d'œuvres d'art. Rappelons qu'en adoptant son plan d'action culturel en 2003, Edmundston décidait d'intégrer l'art à l'architecture et à l'environnement municipal, ce qui lui a valu le titre de Municipalité des arts. « Cette démarche nous permet d'augmenter la diffusion des œuvres d'artistes de la municipalité et du Nouveau-Brunswick et de mieux faire connaître l'art actuel et ses diverses formes d'expression », explique le maire d'Edmundston, Gérald Allain.

Source : Communiqué publié par la Ville d'Edmundston, 21 novembre 2005

Patrimoine

Restaurer un bâtiment religieux en PPP ?

Il aura fallu que les Montréalais attendent près de 80 ans pour pouvoir de nouveau contempler la façade en grès rouge et chamois de l'église unie St. James, située rue Sainte-Catherine. La réhabilitation de l'édifice religieux inclut la démolition des commerces qui, depuis 1926, ceinturaient l'édifice et obstruaient sa façade principale. Mais la plus grande particularité du projet tient à son montage financier, qui implique des investissements publics et privé totalisant 8 millions de dollars. La moitié de ce montant est assumée par les différents paliers de gouvernement, tandis que le reste est financé par une entreprise de construction montréalaise.

Pour rentabiliser son importante mise de fonds, l'entreprise a obtenu un bail emphytéotique qui lui permettra de percevoir les coûts de location pour une durée de 60 ans des édifices commerciaux situés à la gauche et à la droite de l'église. D'après l'expérience de Paul Sauvé, le président de l'entreprise qui réalise les travaux, les institutions financières semblent éprouver beaucoup de difficulté à comprendre les modalités d'un partenariat qui réunit l'argent public à celui d'une entreprise privée, particulièrement le financement d'un projet impliquant un bien religieux.

Source : Michel De Smet, *Restaurer un bâtiment religieux en PPP*, Constructo, 17 novembre 2005

Montréal : des projets culturels pour le silo n° 5

Ils sont désormais trois à entrer dans la seconde phase de la course au projet de remise en valeur de l'élévateur à grain n° 5 et de son site dans le port de Montréal : le Musée d'art contemporain, Busac immobilier allié à Conceptions Rachel-Julien inc. ainsi que la Société n° 5. Les propositions retenues oscillent autour d'un noyau commun de solutions. Entre autres choses, chacune conserve les 44 cylindres géants de la partie est et installe un équipement culturel dans la partie centrale en acier. Ainsi, ce monument de la modernité pourrait donc accueillir un espace culturel, un centre d'interprétation industriel ou encore, selon la proposition du Musée d'art contemporain de Montréal, un musée d'art moderne dans lequel l'institution souhaite déployer la portion de sa collection permanente concernant la naissance et le développement de l'abstraction à Montréal. Les trois finalistes sont maintenant invités à peaufiner leur dossier. Une histoire à suivre !

Source : Stéphane Baillargeon, *Hôtel et musée pour le silo n°5*, Le Devoir, 9 décembre 2005

Francophonie

Le nouveau numéro deux de la Francophonie est québécois

L'organisation internationale de la Francophonie (OIF) a annoncé le 2 décembre, à Paris, la nomination du délégué général du Québec à Paris, Clément Duhaime, au poste d'administrateur général, c'est-à-dire le numéro deux de la Francophonie, directement sous le secrétaire général.

Source : Christian Rioux, *Un Québécois devient le numéro deux de la Francophonie*, Le Devoir, 2 décembre 2005

Entente nationale en faveur du secteur culturel francophone

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a conclu avec le ministère du Patrimoine canadien une première entente d'envergure nationale dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. Cette entente vise à appuyer le secteur du développement culturel de chaque province et territoire. Fort d'un appui de 400 000 \$, Patrimoine canadien contribue à l'accomplissement d'une initiative de la FCCF visant le renforcement des capacités d'action, la création de réseautages et de partenariats, la consolidation du milieu culturel et la diversification des appuis financiers. Cet octroi sera distribué stratégiquement à 11 organismes provinciaux de développement culturel.

Source : Communiqué publié par la Fédération culturelle canadienne-française, 6 décembre 2005

L'initiative lauréate du prix Zof du partenariat 2005 est enfin connue !

La Fédération culturelle canadienne-française et le gouvernement du Québec ont remis, le 3 décembre, le Prix du partenariat qui récompense une initiative gagnante entre un organisme québécois et un organisme des communautés francophones et acadienne dans le domaine des arts et de la culture. C'est la coproduction théâtrale *Maïta* qui a été retenue, fruit du talent réuni de créateurs de Québec et d'Ottawa. Le projet *Du crayon à la chanson* s'est vu remettre une mention spéciale du jury pour son originalité de partenariat culture-école entre une commission scolaire de Gatineau, un conseil scolaire de l'est ontarien et une maison d'édition ontarienne.

Source : Communiqué publié par la Fédération culturelle canadienne-française, 4 décembre 2005

Scène internationale

Banque de poésie britannique à portée de clic

Le patrimoine de la Grande-Bretagne va devenir plus accessible grâce à **Poetryarchive**, un site Internet novateur lancé cette semaine par Andrew Motion, lauréat du Prix britannique de la poésie. Ce projet vise à devenir une banque nationale d'archives dans laquelle les poètes lisent leurs propres œuvres. Le site comprend déjà un catalogue impressionnant avec Kipling, Yeats, Pinter, et même la lecture d'un poème par Robert Browning, lors d'un dîner, en 1889. Il contient également une section pour les professeurs, pour les étudiants, pour les libraires, pour les profanes ainsi qu'une sympathique section pour les tout-petits.

Sources : *Écoutez Rudyard Kipling lire ses textes sur Poetryarchive*, Courrier international, 2 décembre 2005

Un incubateur des arts, vous dites ?

Le quartier East Side de Milwaukee, aux États-Unis, a depuis des décennies une réputation d'enclave culturelle. Mais, comme le coût de la vie augmente dans le quartier, plusieurs artistes, organisations et entreprises culturelles quittent graduellement le secteur pour s'établir dans d'autres quartiers de la ville où le coût des espaces d'atelier est plus amical. Devant cette situation, le East Side Business Improvement District (BID) s'est lancé dans le projet d'« incubateur des arts » (*arts incubator*) qui veut faire du quartier une destination artistique incontournable. Ce type de projet a déjà fait ses preuves dans des villes telles que Chicago, Washington D.C. et La Nouvelle-Orléans. L'incubateur, basé sur un modèle utilisé dans le domaine des affaires, est une entité à but non lucratif qui fournit des espaces bon marché, un soutien technique et de nombreux services aux artistes, aux organisations et aux entreprises culturelles émergentes. Les résidents et les membres de l'incubateur ont accès à des espaces de travail, d'exposition, de diffusion et de ventes, ainsi qu'à des programmes de résidence et d'art communautaire, des ateliers de formation, etc. Mais ces services ne sont pas offerts pour toujours. L'incubateur vise à renforcer et à stabiliser la relève artistique ainsi que les groupes plus fragiles qui doivent apprendre à voler de leurs propres ailes au terme de la période d'incubation.

Source : Julie Lawrence, *Could an arts incubator revive the East Side ?*, Milwaukee.com, 6 décembre 2005

Grande-Bretagne : le privé appuie les arts plus que jamais

Une récente étude révèle qu'en Grande-Bretagne, le financement des arts repose plus que jamais sur le secteur privé. L'enquête, effectuée par l'organisme Arts & Business, nous apprend que le financement privé des arts en Grande-Bretagne est passé de 798 millions de dollars à 918 millions de dollars en l'espace de deux ans. Selon Colin Tweedy, chef exécutif de l'organisme enquêteur, les résultats traduisent un profond vent de changement dans le financement des arts. L'influence des commanditaires privés force les organisations artistiques à adopter une logique d'entreprise. Toujours selon M. Tweedy, les organisations artistiques sont habituellement incapables de générer leur propre revenu, mais grâce aux nouveaux liens avec le secteur privé, elles sont fortement encouragées à le faire et à développer des stratégies de marketing plus efficaces. Le rapport fait également état d'une hausse des dons individuels, qui ont crû de 10 % en un an.

Source : Paul Arendt, *£452m of private money has caused a 'sea change' in the arts*, Guardian, 6 décembre 2005

Le réseau **Les Arts et la Ville** reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de ses membres.

Responsable de l'édition : Nadine Lizotte

Recherche et rédaction : Geneviève Béliveau-Paquin et Nadine Lizotte

Pour nous rejoindre : info@arts-ville.org